



De la coexistence des usages aux relations conflictuelles dans le partage de la ressource en eau du barrage de Salbisgo au Burkina Faso

Frédéric BATIONO

Laboratoire Sciences Humaines et Sociales (LABOSHS),
Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso)

fredibationo627@gmail.com

Résumé : La compétition d'accès aux ressources en eau sur les aménagements hydrauliques résulte essentiellement des logiques parfois contradictoires des différentes catégories d'usagers de l'eau. L'augmentation des besoins en eau a occasionné une conflictualité dans le partage de la ressource. Le barrage de Salbisgo dans la province du Boulkiemdé au Burkina Faso constitue un théâtre de manifestation de relations conflictuelles entre usagers de cet ouvrage hydraulique. C'est pour cette raison que cet article analyse les rapports de force entre usagers de l'eau dans le partage de la ressource hydrique de ce barrage. La méthodologie repose sur des données secondaires et primaires collectées auprès des acteurs-clés du barrage couplées à des observations de terrain. Les données montrent qu'en fonction du statut de résidence et du village d'habitation, les usagers ont des façons bien différentes de concevoir la notion de concurrence dans le prélèvement de l'eau du barrage. Cette concurrence conduit à des divergences de perceptions quant aux conséquences des activités sur la durabilité du barrage mais aussi sur les autres activités menées. D'une part, il y a des usagers qui sont conscients du réel danger de leurs pratiques sur l'ouvrage. D'autre part, certains, par méconnaissance ou par mauvaise foi, accusent les autres et s'attribuent ainsi le mérite d'être de « bons pratiquants » en termes de pratiques durables pour la préservation de l'ouvrage. Ces accusations mutuelles sans conséquences immédiates constituent néanmoins un terreau fertile à l'avènement de conflits d'usages. Les uns font des efforts pour limiter leurs pratiques néfastes tandis que les autres se complaisent à les perpétuer. Cela pourrait sans doute créer des frustrations internes qui vont inéluctablement engendrer des crises entre eux.

Mots-clés : Concurrence, partage de l'eau, catégories d'usagers de l'eau, barrage de Salbisgo, Burkina Faso.

From a Coexistence of uses to Conflictual Relations in the Sharing of Water Resources of the Dam of Salbisgo

Abstract : Competition for access to water on hydraulic structures sometimes results on contradictory rationales of the various categories of water users. The increase in needs of water has led to conflicts over the sharing of the resource. The dam of Salbisgo in the province of Boulkiemdé in Burkina Faso is an example of conflictual relations among the users of a hydraulic structure. This article aims at analysing the power relations among water users in the sharing of the water resource of this dam. The methodology is based on secondary and primary data collected from some main users of the dam's water and also field observations. The results reveal that, the dam's water users have very different ways of conceiving the notion of competition for water from the dam, depending on their residence status and the village of origin.

This competition not only leads to differing perceptions of the consequences of activities on the sustainability of the dam, but also on other activities carried out. Two categories of water users are to be considered. On the one hand, the first category is made up of users who are aware of the real danger of their practices on the dam. On the other hand, the second category are ignorant or users in bad faith, who accuse the first category to portray themselves as “good users” of the dam in terms of sustainable practices for its preservation. These mutual accusations, without immediate consequences, nevertheless provide fertile ground for conflicts in the use of the dam. Efforts are being made by some actors to limit their harmful practices, while others are still perpetuating them. This could undoubtedly create internal frustrations leading inevitably to crises among the users of the hydraulic structure.

Keywords : Competition, water sharing, categories of water users, dam of Salbisgo, Burkina Faso.

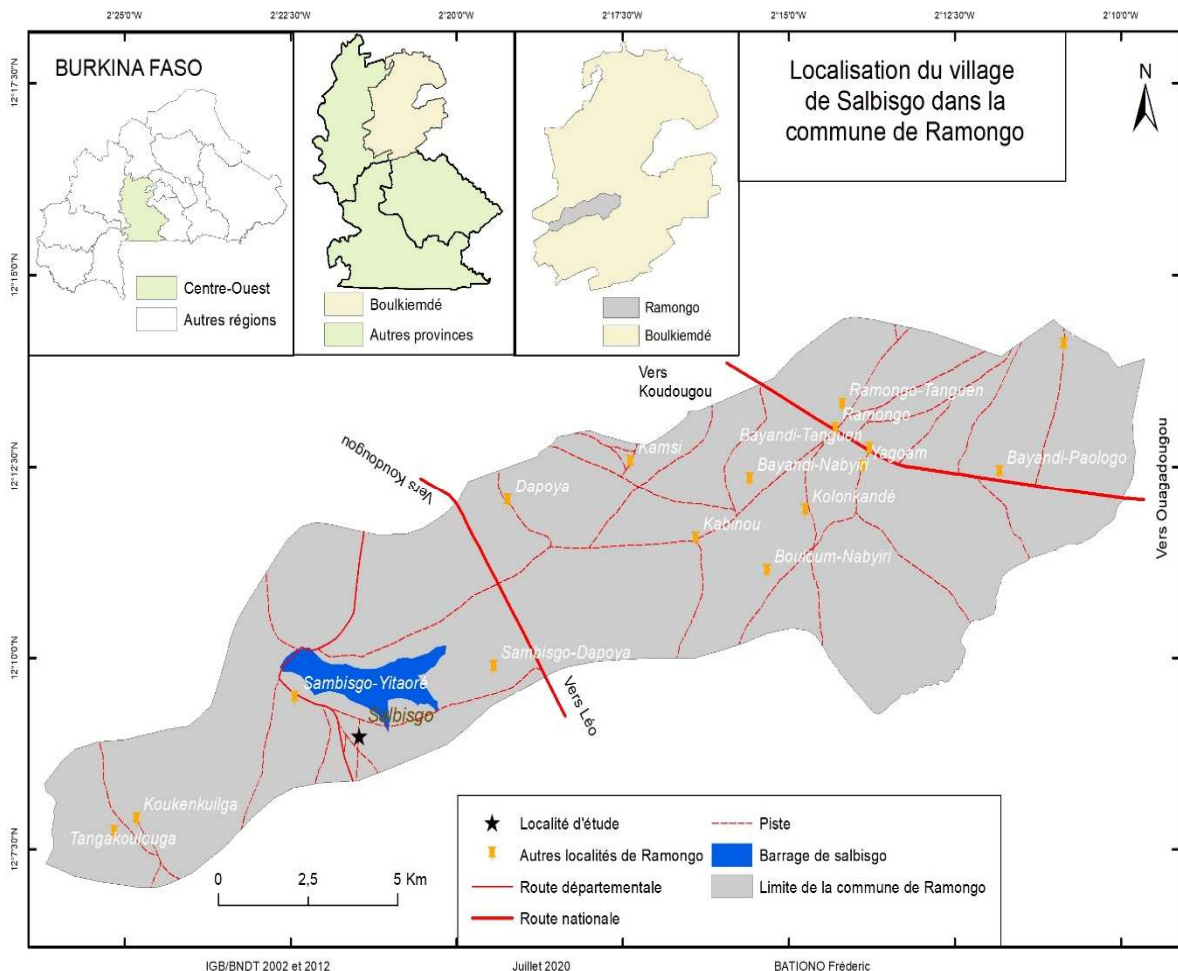
Introduction

Un conflit d’usages désigne une manifestation d’oppositions entre acteurs liée à l’incompatibilité de leurs pratiques. Des acteurs peuvent exploiter concomitamment une ressource et peuvent à cet effet exercer une pression sur elle. C’est ce qui participe d’ailleurs aux situations de concurrences entre les activités de chaque acteur, chacun clamant sa primauté et sa légitimité sur la ressource. Dans le cas des ressources en eau, les acteurs qui sont dans une situation de concurrence peuvent parfois entrer en conflit larvé ou ouvert. En effet, les rivières, les lacs, les points d’eau naturels ou artificiels font l’objet de multiples conflits en termes d’occupation et de concurrences dans les utilisations ou les usages. L’eau, qui est aujourd’hui une denrée rare et convoitée, se trouve souvent gérée avec difficulté pour les activités productives, récréatives ou résidentielles (A. Torre et *al.*, 2016, p. 18).

Les conflits d’usages qui naissent autour des points d’eau sont la résultante de jeux de pouvoir et de rapports complexes entre les usagers (C. Baron et A. Bonnassieux, 2011, p. 23 ; L. Descroix, 2012, p. 79 ; L. Zerkaoui et *al.*, 2016, p. 218). Par exemple, le barrage de Daringa au Bénin est exploité pour de multiples usages qui, parfois entraînent de nombreux conflits d’usages (F. Gangneron, 2011, p. 31). Les activités comme la pêche, l’élevage et l’agriculture irriguée notamment le maraîchage sont les plus en vue autour du barrage. Le multi-usage de la ressource en eau marqué par des activités concurrentielles accentue la pression sur la ressource et est à l’origine des conflits d’usages qui mettent à rude épreuve les interactions sociales longtemps consolidées (J.-L. Sabatier et T. Ruf, 1995, p. 10). Pays à dominante agricole, le Burkina Faso, pour assurer les besoins alimentaires de sa population et faire face aux aléas climatiques, s’est lancé dans un vaste programme d’aménagements hydrauliques depuis les années 1960. Environ 1 700 petits barrages ont été construits (J.-P. Venot et P. Cecchi, 2011, p. 114). Du fait de leurs multiples usages et des

compétitions d'accès aux ressources en eau qui s'y opèrent, ces ouvrages hydrauliques se dégradent au fil du temps.

Le barrage de Salbisgo (cf. Carte) a été construit depuis 1961 pour l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) de la ville de Koudougou. Il est devenu un espace de concentration de plusieurs usages. Le barrage était initialement prévu pour les besoins d'hydraulique urbaine de la ville de Koudougou. Cependant, la croissance démographique surtout en milieu rural a accentué la pression sur les ressources en eau, d'où la ruée massive des populations riveraines vers les ressources en eau du barrage. Cet afflux des populations vers le barrage a permis la pratique des activités comme le maraîchage, l'élevage, l'arboriculture fruitière, l'utilisation domestique, etc. L'ensemble de ces activités exerce une pression sur les ressources en eau du barrage et compromet leur durabilité.



Le barrage de Salbisgo est situé dans le quartier de Sambisgo-Yitaoré. L'ouvrage hydraulique est une retenue d'eau importante pour la commune de Ramongo. Il permet de desservir plusieurs villages de la commune et participe au développement local à travers les revenus générés par les activités autour de ses berges. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) constitue l'usager dominant en termes de prélèvement de l'eau. Mais, les autres catégories d'utilisateurs à savoir les éleveurs et les maraîchers font souvent mutuellement face à des conflits parfois graves qui conduisent soit à des résolutions à l'amiable ou par l'entremise d'une autorité locale. De fait, les utilisateurs peinent à exploiter les ressources en eau comme il leur convient en raison de l'amenuisement voire de l'assèchement du barrage.

Dans ce contexte, il advient quelques disputes dans le partage de la ressource entre les différents acteurs. Les acteurs indirects dont la plupart réside à l'extérieur de Salbisgo ne sont pas en reste dans cette dynamique conflictuelle. Les utilisateurs entretiennent des relations quelquefois pacifiques voire conflictuelles. Cet article analyse les rapports de force entre utilisateurs de l'eau dans le partage de la ressource hydrique de ce barrage. Par ailleurs, l'article aborde d'abord la situation de coexistence des utilisateurs dans le partage des ressources en eau du barrage de Salbisgo. Il traite ensuite de la concurrence entre les activités menées aux abords du barrage et analyse enfin les perceptions que les catégories d'utilisateurs ont de cette concurrence.

1. Méthodologie

L'article s'appuie essentiellement sur des données secondaires et primaires ainsi que de l'observation de terrain. En ce qui concerne les données secondaires, il s'agit d'une revue de littérature de la thématique afin de faire un état des connaissances sur les conflits d'utilisateurs et/ou les compétitions d'accès à l'eau sur les aménagements hydrauliques. Quant aux données primaires, il est question des données qualitatives et quantitatives collectées auprès des responsables des coopératives agricoles et maraîchères, des autorités politiques locales, du représentant de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) de Koudougou et de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Ouest (DREA-COS). Les enquêtes ont concerné les deux villages riverains du barrage à savoir Salbisgo-Itaoré et Salbisgo-Dapoya. De façon aléatoire et raisonnée du fait d'une absence de base de données faisant l'état des lieux du nombre des utilisateurs du barrage, deux cent dix (210) exploitants du barrage ont été enquêtés par village. Au total, quatre cent vingt (420) utilisateurs du barrage sont enquêtés en fonction du type d'activités menées.

Les outils de collecte sont le guide d'entretien et le questionnaire. S'agissant de l'observation de terrain, elle a permis de saisir les réalités du terrain en vue de compléter les données obtenues à l'issue des entretiens et des enquêtes.

L'ensemble des données collectées est analysé grâce à des techniques appropriées. En ce qui concerne les données qualitatives, elles sont d'abord enregistrées puis retranscrites manuellement. Ces données sont traitées et ont été par la suite analysées selon le modèle d'analyse de contenu. La transcription des interviews a été littérale dans le but de rester fidèle aux propos des enquêtés. Le contenu analysé a consisté essentiellement à répertorier les passages intéressants (sous la forme de verbatims utilisés tout au long de la rédaction) et pertinents en vue de déceler les concepts, les mots-clés, les idées pour les besoins d'analyse. Dans un souci de respect de l'anonymat, des pseudonymes ont été utilisés pour désigner les enquêtés. Quant aux données quantitatives, elles ont été saisies avec un logiciel de traitement statistique approprié comme Sphinx. Les résultats issus du traitement et de l'analyse de ces données ont été utilisés pour pouvoir élaborer des graphiques et des tableaux.

2. Résultats et discussions

2.1. Dans les méandres d'une « coexistence pacifique » autour du partage de la ressource en eau du barrage

Les catégories d'acteurs qui exploitent les ressources en eau du barrage ont depuis longtemps vécu en bons termes pour ce qui est du partage de l'eau. En effet, le barrage lui-même, malgré qu'il soit initialement destiné à l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) de la ville de Koudougou, a vu une ruée massive d'utilisateurs installés vers ses berges depuis un certain temps. La légitimité des usages est questionnée parmi toutes les catégories d'utilisateurs mais les différents usages que font chaque utilisateur ne sont pas remis en question puisque chacun tire profit de l'exploitation de l'ouvrage. Mais, dans les faits, certains utilisateurs clament leur primauté dans l'usage de l'eau du barrage.

- La légitimité des usages de l'eau selon les catégories d'utilisateurs du barrage

La multiplicité des utilisateurs de l'eau du barrage a fait naître des questionnements au sein des groupes d'utilisateurs sur la légitimité des différents usages. Certains réclament leur droit d'exploitation exclusive, tandis que d'autres veulent le partage.

En principe, l'ONEA a été désigné selon les textes, comme l'exploitant légitime de l'exploitation du barrage. Mais, on remarque qu'au fil du temps, les autres demandes en eau s'y sont greffées. Il s'agit des cultures de contre-saison comme le maraîchage en premier lieu, puis, l'élevage, la pêche et les usages domestiques. Malgré tout, l'ONEA se considère comme un utilisateur ordinaire comme les autres. Cela lui permet d'être en bons termes avec les autres utilisateurs. En effet, l'ONEA ne compte pas uniquement sur le barrage de Salbisgo dans l'AEP de la ville de Koudougou ; celui-ci fait recours en grande partie au fleuve Mouhoun. Par exemple, en saison sèche, l'ONEA n'arrive plus à prélever

conséquemment l'eau du barrage de Salbisgo. Le pompage s'arrête pratiquement à la mi-mars. Pendant ce temps, une grande majorité des usagers agricoles notamment les maraîchers exploitent l'eau pour irriguer leurs parcelles de culture.

Par ailleurs, il convient de reconnaître que l'ONEA, bien qu'il soit légitimement reconnu dans l'exploitation du barrage que les autres usagers, celui-ci n'a toutefois aucun pouvoir pour évincer les autres usagers qui font des prélèvements. Cette structure n'a pas l'apanage de l'exploitation du plan d'eau ; elle n'en cherche pas d'ailleurs cette prérogative. Les seules occasions où l'ONEA peut interpellier les autres usagers du barrage, c'est lorsque leurs pratiques tendent à polluer l'eau du barrage ou à dégrader l'ouvrage du fait que c'est cette même eau qu'elle utilise pour assurer l'AEP de la ville de Koudougou.

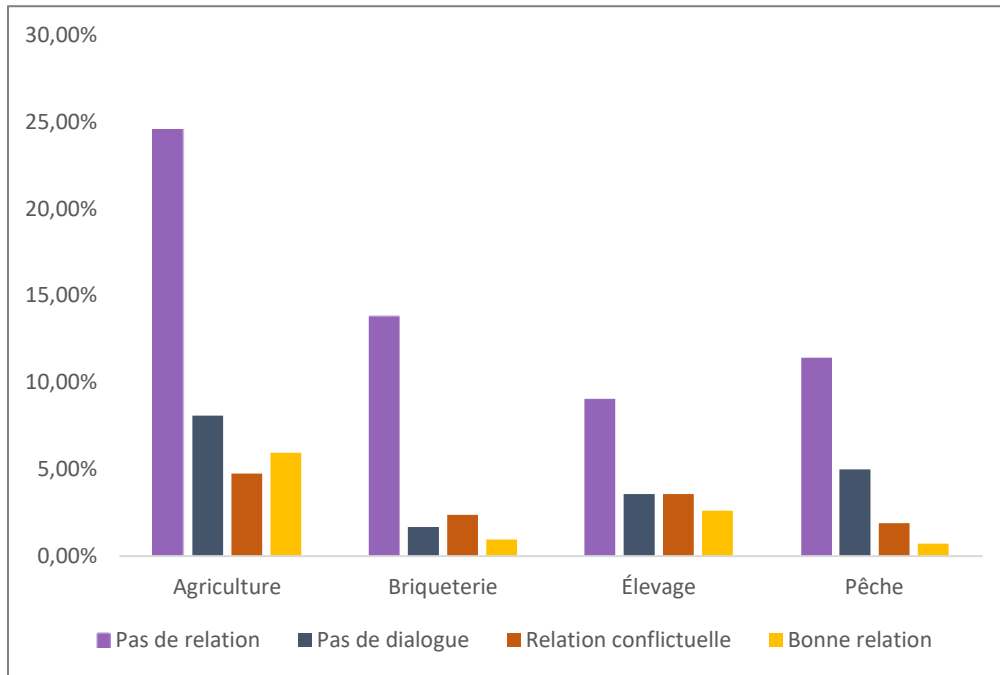
- Les relations entre les différentes catégories d'usagers de l'eau du barrage

Le changement de destination des ouvrages hydrauliques est lié à un désengagement non officiel de l'État dans la gestion des ouvrages hydrauliques. Cette dynamique de désengagement s'est traduite dans les faits par un transfert de compétences de gestion aux populations locales, lesquelles sont enclines à prendre leur autonomie en dépit de leur expérience limitée dans cette tâche de gestion.

L'ONEA de Koudougou joue le double rôle de préleveur-payeur et de « sensibilisateur » sur la manière dont le barrage devrait être exploité pour assurer sa pérennité. De la même manière, les pêcheurs, disent être en bons termes avec les maraîchers. Un pêcheur à Salbisgo-Itaoré déclare que : « il y a une entente entre nous et les jardiniers ; quand tu pêches, tu peux passer dans un jardin pour saluer. On peut te donner 2 tomates, toi aussi, tu vas donner 2 carpes. Changement de fréquence : lui, il va aller faire sa sauce, toi aussi, tu vas aller faire ta sauce.¹ » Les autres usagers à savoir les éleveurs et les briquetiers expriment les relations qu'ils entretiennent avec les autres usagers (cf. Figure 1 et Figure 2).

¹ Entretien avec Déjo, un pêcheur à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022.

Figure 1 : Les relations entre catégories d'usagers de l'eau du barrage



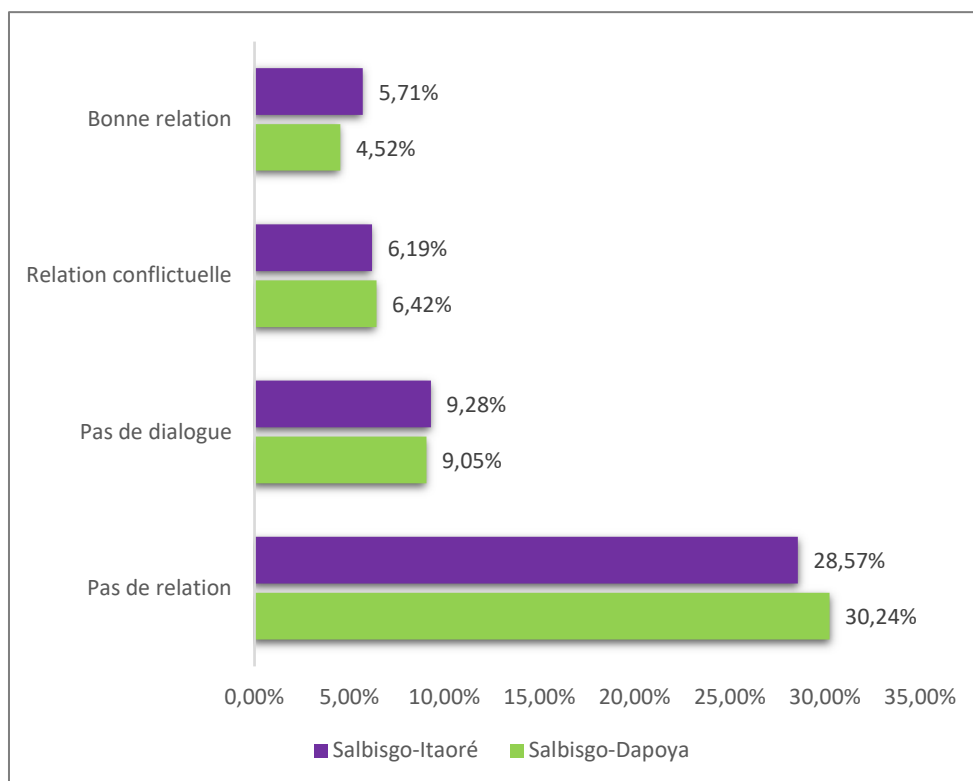
Source : BATIONO Frédéric, enquête réalisée en novembre et décembre 2022

Les usagers agricoles en l'occurrence les maraîchers sont la catégorie d'usagers qui n'entretient pas le plus de relations (24,52 %) avec les autres catégories d'usagers ; ceux-ci ont quelquefois des relations conflictuelles avec les autres usagers. Ils engagent très peu le dialogue (8,09 %) avec eux en cas de conflit (4,76 %). Les quelques relations pacifiques (5,95 %) qu'ils ont avec les autres catégories d'usagers à savoir les briquetiers, les éleveurs et les pêcheurs, sont souvent occultées en raison de la distanciation des lieux de travail. Les briquetiers, quant à eux, déclarent avoir peu de relations (13,81 %) avec les autres catégories d'usagers comparativement aux pêcheurs (11,42 %) et aux éleveurs (9,04 %) qui en ont encore moins. Pour ce qui est du dialogue en cas de résolution de conflits naissants, les pêcheurs sont parmi les deux autres groupes d'usagers, c'est-à-dire ceux qui n'en prennent pas l'initiative à savoir les briquetiers et les éleveurs. Cependant, en ce qui concerne les bonnes relations entre les usagers, ceux qui en entretiennent parmi les trois groupes d'usagers hormis les maraîchers, sont les éleveurs.

Par ailleurs, il convient de reconnaître que les maraîchers occupent une place importante sur le barrage en raison de leur nombre. Ils sont installés de façon disséminée sur le barrage, chacun avec sa façon d'agir. En effet, ils sont quasi-permanents sur l'ouvrage contrairement aux autres catégories d'usagers comme les éleveurs, les briquetiers ou les pêcheurs. Ces trois derniers sont présents de façon intermittente sur le barrage. Cela pourrait expliquer la quasi-

absence de relations avec les maraîchers. Les pêcheurs, pour la plupart, collaborent avec d'autres pêcheurs et parfois avec les maraîchers venus des localités voisines ou lointaines du barrage de Salbisgo. Les propos de Déjo soutiennent cette remarque en ces termes : « s'ils viennent, on travaille ensemble, eux, ils repartent ensemble. Il n'y a pas de soucis. Il y a des gens de Koudougou qui travaillent avec nous ici, il n'y a pas de discours.² »

Figure 2 : Les relations entre usagers de l'eau en fonction du village d'habitation



Source : BATIONO Frédéric, enquête réalisée en novembre et décembre 2022

S'agissant des bonnes relations, les usagers de Salbisgo-Itaoré en ont plus avec les autres catégories d'usagers que ceux de Salbisgo-Dapoya. Cela pourrait s'expliquer par la disponibilité quasi-permanente des ressources en eau dans la partie aval du barrage, à Salbisgo-Itaoré. De plus, l'organisation coopérative y est beaucoup développée, cela constitue un atout à la consolidation des liens entre les usagers ainsi qu'à la cohésion sociale.

La cohésion sociale, socle des bonnes relations entre les acteurs autour du barrage, est pour le moment perceptible mais pourrait bien s'effriter du fait de quelques tensions latentes entre usagers sur le partage des ressources en eau du barrage. Les usagers de Salbisgo-Itaoré sont parfois sujets à quelques tensions à

² Entretien avec Déjo, un pêcheur à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022.

cause du manque de dialogue entre usagers. Cependant, ceux-ci, animés d'une volonté de maximiser leurs profits, font souvent cavalier seul. 30,24 % des usagers à Salbisgo-Dapoya disent ne pas avoir de relations avec les autres contre 28,57 % à Salbisgo-Itaoré.

68 % des migrants déclarent ne pas avoir de relations avec les autres usagers contre 56 % d'autochtones. Cette différence sensible pourrait s'expliquer par l'isolement des usagers migrants dans leurs parcelles maraîchères. Ils construisent des campements de fortune dans lesquels ils logent pour pouvoir surveiller leurs parcelles.

23 % des migrants disent ne pas avoir de dialogue avec les autres contre 17 % d'usagers autochtones. Le dialogue étant un mode de prévention ou de résolution de conflit, il faut noter que les allochtones ne sont pas les mieux « doués » dans cet exercice. Mais, globalement, moins de la moitié des usagers confondus autochtones comme allochtones sont réticents quant à entamer un quelconque dialogue avec les autres.

Pour ce qui est des relations conflictuelles, 15 % d'usagers autochtones déclarent en avoir avec les autres contre 4 % d'usagers allochtones. Cela est relativement peu et pourrait justifier la faible ampleur des conflits d'usages de l'eau. Quelques cas isolés permettent de nuancer ce faible taux d'enquêtés confrontés à des conflits d'usages de l'eau du barrage.

Finalement, en ce qui concerne les bonnes relations, 12 % des usagers autochtones pensent en avoir contre seulement 5 % des usagers allochtones. Les raisons qui pourraient expliquer cela se résument au climat social déjà en place entre les usagers autochtones. La stabilité des relations sociales qui prévalait déjà a influencé leurs réponses à cette question. Malgré cette « coexistence pacifique » entre les usagers, il existe des concurrences entre les différentes activités pratiquées au bord du barrage.

2.2. *La concurrence entre les activités au bord du barrage*

La compétition d'accès à l'eau du barrage entraîne de la concurrence entre les différentes activités. Cette concurrence s'observe surtout au niveau des prélèvements d'eau. Un éleveur fait cette remarque :

« Bon, c'est un choix à chacun. En tout cas, eux-mêmes, ils gagnent plus que nous : ceux qui font le jardinage. Pour eux, c'est trois (03) mois, c'est fini. Mais, nous, on est là. Un poulet de trois (03) mois comme ça, il ne peut rien faire. » (Entretien avec Gopacelo, un éleveur à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022).

Les usagers agricoles notamment les maraîchers sont les plus grands bénéficiaires du barrage en termes de rentabilité de leur activité. En quelques mois, ceux-ci se retrouvent avec d'importantes sommes d'argent. Par contre, les

autres catégories d'usagers en l'occurrence les éleveurs ne profitent pas, comme ils le voudraient, du barrage.

L'ONEA aujourd'hui, n'a pas un concurrent de taille pour ce qui est du prélèvement de l'eau du barrage. Mais, jadis, il y avait quelques entreprises qui les concurrençaient :

« [...] C'est vrai qu'en son temps, FASO-FANI utilisait l'eau brute, la SONABEL aussi utilisait quand ils avaient leur centrale, ils utilisaient l'eau brute pour refroidir les transformateurs. FASO-FANI aussi utilisait parce qu'ils avaient un grand champ où l'eau rentrait pour refroidir les machines. Il y avait le centre de Goundi, qui avait des élèves pour les tests agricoles et autres, eux aussi, ils utilisaient l'eau brute mais ils ne le font plus. Là-bas, c'est fermé. Quand je suis arrivé en 2014, 2015, 2016, là-bas, ils ont fait un forage. [...] La SONABEL n'utilise plus. La SOFITEX non plus. » (Entretien avec Omigor, un cadre à l'ONEA de Koudougou, novembre 2022).

Avant que l'ONEA soit un exploitant de taille du barrage de Salbisgo, il était concurrencé par quelques acteurs dont les sociétés FASO FANI, la SONABEL et la SOFITEX. Ces sociétés utilisaient l'eau pour refroidir leurs matériels de travail. La SONABEL ne pouvait pas l'utiliser pour produire de l'électricité car le débit n'est pas suffisamment fort pour faire tourner des turbines hydrauliques. Aujourd'hui, ces sociétés disparues pour certaines, n'utilisent plus l'eau du barrage et ont laissé la place à l'ONEA qui en exploite pour l'AEP de la ville de Koudougou. Omigor renchérit que l'ONEA ne « dérange » pas les autres usagers, nous sommes carrément sur la digue. Ceux qui sont au fonds, je peux dire que c'est eux qui nous concurrencent mais on arrive à s'entendre.³ »

L'ONEA, en tant que structure étatique autonome, ne compéte pas avec les autres catégories d'usagers pour l'accès permanent à l'eau du barrage. Les autres catégories d'usagers notamment les pêcheurs font parfois face à des contraintes physiques d'accès au site du barrage du fait des pratiques des maraîchers et des briquetiers. Ils entament quelquefois le dialogue avec eux ou même les accusent frontalement de la dégradation du site du barrage :

« Ceux qui font les canaux souvent, on leur dit. Parce qu'aujourd'hui, si tu veux aller dans l'eau là même, tu as des problèmes. Tu vas tomber sur un canal-là, si tu n'es pas garçon, tu ne peux pas sortir, tu es mort. » (Entretien avec Déjo, un pêcheur à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022).

Les canaux creusés de façon éparse par les maraîchers au bord du barrage sont responsables d'accidents car les eaux de pluie les ayant recouverts, ne donnent pas de visibilité aux passants pour les éviter. C'est pourquoi les pêcheurs qui sont obligés de rentrer dans l'eau pour pêcher, posent comme

³ Entretien avec Omigor, un cadre à l'ONEA de Koudougou, novembre 2022.

doléances auprès des autorités en charge du barrage, l'arrêt systématique du creusement des canaux d'irrigation ou des trous creusés par des briquetiers pour confectionner des briques. Cela engendre une sorte de compétition pour ce qui est du creusement de canaux d'irrigation. Badoubo fait remarquer que :

« [...] il y a des exploitants qui sont très loin de l'eau. Donc, ils creusent des canaux d'irrigation. Il y a une petite compétition, chacun voulant accéder à l'eau par le chemin le plus court. Donc, il y a souvent ces rivalités. Mais, bon, dans la moindre mesure hein. Sinon, ce n'est pas très perceptible. » (Entretien avec Badoubo, un cadre à la mairie de Ramongo, novembre 2022).

La concurrence dans le creusement de canaux d'irrigation constitue une entrave à la pérennité du barrage du fait de son ensablement. Le phénomène, bien qu'imperceptible, ne laisse pas indifférents les acteurs en charge du barrage. L'impressionnante sinuosité de canaux d'irrigation a complètement modifié le paysage du barrage de telle sorte que les voies d'accès aux parcelles maraîchères sont quasi-inexistantes puisque les exploitants sont installés de façon anarchique. Une exploitante agricole donne une des raisons de la concurrence qui s'observe entre les usagers agricoles, riche de sens : « oui, il y a la concurrence, chacun travaille pour devenir populaire. ⁴ » Les usagers agricoles, mus par le désir de devenir « populaire » sont obsédés par les résultats au détriment de la durabilité du barrage. Cette « frénésie concurrentielle » pour savoir qui va produire mieux que l'autre pourrait constituer d'une part une sorte d'émulation saine. Mais, d'autre part, cela est préjudiciable non seulement au barrage mais aussi à la cohésion entre les usagers eux-mêmes, chacun voulant être la « vedette » de la production.

La sédentarité des usagers agricoles allochtones est également un facteur qui exacerbe la concurrence autour de la ressource en eau du barrage :

« En tout cas, ils [les migrants] commencent dès le début à côté et un peu un peu, ils sortent. Ils font leurs petites maisons à côté de l'eau, ils dorment là-bas, ils préparent là-bas, ils mangent là-bas. » (Entretien avec Gopacelo, un éleveur à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022).

L'installation des usagers allochtones sur les berges du barrage a fait naître une sorte de concurrence, qui par la suite va amener les usagers autochtones à adopter les modes de production des migrants. Mais, ils n'y arrivent pas :

« Bon, ceux de Ouaga ne clôturent pas leurs parcelles, ils dorment là-bas ; matin, midi, soir, ils sont là-bas. Il n'y a pas un animal qui peut venir gâter leurs cultures. Mais, nos gens ici, veulent les imiter, mais ils ne peuvent pas. Tu vas faire un jardin, tu ne clôtures pas, tu peux faire une semaine, tu ne plantes pas là-bas. Si on dit qu'il y a ton oncle qui est mort ou bien ton beau, tu pars là-bas. Sinon, avant, on coupe les piquants, puis on clôture.

⁴ Entretien avec Kobikana, responsable d'une coopérative agricole à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022.

Maintenant, comme ceux de Ouaga sont venus, ils ne clôturent pas. » (Entretien avec Bijo, une autorité à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022).

La compétition dans les modes de production engendre irrémédiablement des conséquences sur l'ouvrage et constitue potentiellement une source de conflits entre usagers. En effet, les autochtones ne sont pas encore imprégnés des modes de production adéquats au bord du barrage. L'usage des mêmes techniques rudimentaires de production ne permet pas une forte production. La non-assiduité des usagers autochtones sur les parcelles permet leur invasion par des animaux en divagation. Cela cause parfois des tensions entre ces usagers et les propriétaires des animaux, qui avancent la raison selon laquelle les parcelles maraîchères doivent nécessairement être clôturées si l'on veut que les animaux n'y fassent pas irruption. Cette situation entraîne quelquefois des tensions entre les protagonistes qui « s'éteignent » néanmoins très vite.

De plus, du fait que chaque usager exploite l'eau du barrage, il demeure difficile d'observer les concurrences qui s'opèrent dans l'utilisation de la ressource hydrique. Les modes de production n'étant pas les mêmes sur les parcelles maraîchères, les comportements diffèrent selon les objectifs recherchés par chaque usager installé sur le barrage. Toutefois, les raisons financières poussent certains à « exagérer » leurs façons d'exploiter le barrage en prélevant des quantités énormes de ressources en eau plus qu'il n'en faut. L'excédent en eau est rejeté dans la nature sans possibilité d'être récupéré pour d'autres usages.

À la question de savoir s'il n'y a pas d'autres usagers qui entravent leur activité ou qui les empêchent de la mener à bien, un pêcheur dit tout de go : « [...] si ce n'est pas ceux qui creusent les canaux qui peuvent entraver nos activités. Sinon, personne ne peut nous empêcher de faire la pêche.⁵ » Ces propos révèlent le climat ambiant qui règne entre les usagers de l'eau. Les maraîchers en voulant mener leurs activités empiètent sur les activités des autres usagers comme les pêcheurs qui se déplacent d'un endroit à l'autre du barrage.

Les avis des usagers divergent quant à l'existence de concurrence entre leurs activités pratiquées au bord du barrage (cf. Tableau 1).

Tableau 1 : La concurrence autour de la ressource en eau

	Agriculture	Briqueterie	Élevage	Pêche
Concurrence	32 (7,61%)	10 (2,38%)	15 (3,57%)	8 (1,90%)
Pas de concurrence	150 (35,71%)	69 (16,43%)	64 (15,23%)	72 (17,14%)

Source : BATIONO Frédéric, enquête réalisée en novembre et décembre 2022

⁵ Entretien avec Phibi, un pêcheur à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022.

Les données montrent que la proportion des usagers de l'eau du barrage faisant face à une concurrence est relativement faible comparée à ceux qui ne sont pas en concurrence. 7,61 % des maraîchers pensent être en concurrence contre 35,71 % déclarant le contraire. Les briquetiers représentent 2,38 % qui pensent être en concurrence tandis que 16,43 % ne trouvent pas que leur activité soit concurrencée par d'autres activités dans l'utilisation des ressources en eau du barrage. Les éleveurs sont 3,57 % déclarant être en situation de concurrence mais 15,23 % en disent le contraire. Quant aux pêcheurs, ils représentent 1,9 % à déclarer être en concurrence avec les autres activités au bord du barrage contre 17,14 % affirmant la négative.

Par ailleurs, il convient de noter que la concurrence autour de l'eau du barrage dont il s'agit se caractérise pas des prélèvements qui conduisent à l'assèchement du barrage en saison sèche. Cet assèchement amène au retrait précoce des maraîchers de leurs parcelles. De manière similaire, les éleveurs font recours à d'autres sources d'eau pour abreuver leurs animaux. Les pêcheurs, quant à eux, sont forcés à l'abandon de leur activité car la disponibilité des ressources en eau conditionne fortement cette activité. Les briquetiers se résignent très souvent à l'abandon du site pour aller vers des zones humides susceptibles de contribuer à la confection des briques. Les usagers perçoivent aussi différemment les conséquences de leurs activités sur le barrage.

2.3. Perception de l'incidence des activités sur les ressources en eau du barrage

Les activités au bord du barrage ont des incidences sur l'ouvrage. Ces incidences ne sont pas perçues de la même façon par tous les usagers. À des degrés divers, les usagers pensent que leurs activités n'ont pas ou ont peu d'importance en termes de conséquences sur la pérennité du barrage (cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Perception de l'incidence des activités sur les ressources en eau du barrage par catégories d'usagers

Catégories d'usagers	Agriculture	Briqueterie	Élevage	Pêche
Incidence	73 (17,38%)	38 (9,04%)	38 (9,04%)	31 (7,38%)
Pas d'incidence	25 (5,95%)	10 (2,38%)	12 (2,85%)	14 (3,33%)

Source : BATIONO Frédéric, enquête réalisée en novembre et décembre 2022

Les données du tableau ci-dessus montrent que globalement les usagers ne pensent pas que leurs activités aient des incidences sur les ressources en eau du barrage. En effet, 17,38 % des maraîchers estiment que le maraîchage n'a pas d'incidence sur le barrage contre 5,95 % qui en pensent l'inverse. En termes de l'importance de l'incidence sur les ressources en eau du barrage, 2,38 % de maraîchers et 9,28 % autres pensent respectivement que l'activité de maraîchage

n'a pas d'importance et a peu d'importance sur la pérennité du barrage. C'est seulement 7,38 % et 0,95 % autres maraîchers qui trouvent que leur activité a une incidence sur l'ouvrage. Les briquetiers représentent 5,23 % à penser que leur activité n'a pas d'importance en termes d'incidence sur les ressources en eau du barrage. Et 1,19 % d'entre eux estiment pour leur part que, l'activité comporte quelques incidences importantes voire très importantes (0,71%) sur le barrage. Quant aux éleveurs, 3,09 % trouvent que leur activité n'a pas d'incidence importante sur le barrage contre 2,85 % qui trouvent que l'activité pourrait contribuer à la dégradation de l'ouvrage hydraulique. En dernier lieu, il ressort des enquêtes réalisées que 1,19 % des pêcheurs affirment que leur activité a peu ou pas d'importance sur les ressources en eau du barrage contre 3,80 % d'entre eux qui voient en l'activité une source importante de dégradation du barrage.

À l'évidence, un grand nombre d'utilisateurs ne reconnaissent pas que leurs activités puissent avoir des conséquences sur la durabilité du barrage et de ses ressources en eau. Cette situation pourrait bien s'expliquer par la méconnaissance même des usagers de l'incidence de leurs pratiques sur la pérennité du barrage :

« Le mode d'exploitation, il faut le dire, l'africain, il lui faut une grande sensibilisation, [...], sensibilisez [...], les gens pour qu'ils comprennent les tenants et les aboutissants dans la mauvaise utilisation des barrages. J'ai dit une fois aux maraîchers que quand, ils exploitent, il arrive des fois où le barrage n'a plus d'eau, si vous ne cherchez pas à pérenniser, il y aura des moments où le lit du barrage, ça sera des parcelles de culture. Ils sont au courant que l'ouvrage se dégrade au fur et à mesure. D'autres le font par ignorance, d'autres parce qu'ils cherchent leur pain. Tu vas lui dire d'arrêter. Il va te dire, si je laisse ça, je fais quoi ? » (Entretien avec Omigor, un cadre à l'ONEA de Koudougou, novembre 2022).

« [...], les gens le font par exprès quand bien même ils sont informés de ce qu'ils doivent faire et de ce qu'ils ne doivent pas faire sur le barrage. D'autres aussi le font par provocation, ils attendent la réaction du conseiller ou du président du CVD pour pouvoir faire naître des conflits. » (Entretien avec Migo, une autorité à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022).

Il existe une grande complexité quant au comportement des acteurs autour du barrage dans l'utilisation des ressources en eau. Si certains sont conscients de leurs pratiques, d'autres par contre, ignorent le caractère néfaste de ces pratiques sur le barrage et sa préservation durable. Ceux qui en sont conscients limitent au maximum certaines pratiques comme le creusage de canaux d'irrigation. Ceux qui méconnaissent cette incidence de leurs pratiques les perpétuent. Une troisième catégorie, quant à elle, malgré sa prise de conscience des effets pervers de certaines pratiques sur la durabilité du barrage, fait toutefois la sourde oreille, pourvu que leurs objectifs soient atteints : produire et rentabiliser vaille que vaille. Cela serait aussi imputable à l'insuffisance des

facteurs de production ou des moyens d'irrigation respectueux de la durabilité environnementale de l'ouvrage hydraulique.

Tout compte fait, il faut noter que les usagers, en dépit des nombreuses sensibilisations qu'ils ont reçues continuent néanmoins certaines pratiques prohibées à proximité du barrage ; ce qui démontre manifestement, un certain mépris des normes, voire leur refus systématique du fait qu'elles soient en contradiction avec les objectifs et logiques poursuivis par ces acteurs. Une autorité à Salbisgo-Dapoya mentionne également qu' : « ils le font en toute conscience, en connaissance de cause. Ils se disent qu'en s'éloignant, ils vont déployer plus de fonds et d'efforts pour leurs activités. Parce que la machine, les tuyaux, demandent des moyens, mais s'ils sont proches du barrage, cela les avantage plus. Ils voient et ils savent que le barrage s'ensable mais le manque de moyens fait qu'ils ne veulent pas s'éloigner. Sinon, ils sont conscients de l'état du barrage.⁶ » Cela atteste réellement de la prise de conscience par les usagers de leurs pratiques sur le barrage mais faute de moyens financiers, certains sont résignés à perpétuer ces pratiques.

Le même constat est fait par une autorité politique locale qui mentionne que :

« Ils savent que ce qu'ils font ce n'est pas bien mais ils vont te dire qu'ils n'ont pas le choix. Le grand mal, c'est qu'ils ne pensent pas aux générations futures. Si tu penses que par ta faute, les générations vont souffrir après, quand même, il faut changer de mentalité. Ta seule bouche comparée aux enfants que tu vas mettre au monde. Ce n'est pas tout le monde qui va travailler dans un bureau, chacun se cherche. » (Entretien avec Bijo, une autorité à Salbisgo-Itaoré, novembre 2022).

Beaucoup d'usagers sont avisés des incidences de leurs pratiques sur le barrage. Malgré les sensibilisations : « ils écoutent, ils sont conscients mais bon, ils se disent qu'ils n'ont pas où aller. Ils savent que ce n'est pas bon mais ils vont aller où ?⁷ »

La continuation des pratiques procède également d'un goulot d'étranglement majeur :

« Bon, je ne vais pas prendre Salbisgo seulement. Pour les barrages que j'ai eu à visiter, quand tu causes avec la population, les raisons qu'ils avancent, c'est que quand on fait un barrage, côté aval, on doit avoir un aménagement. Mais s'il n'y a pas ça, les gens vont s'installer comment ? De manière désordonnée. » (Entretien avec Hadou, un agent à la DREA-COS, novembre 2022).

L'installation anarchique sur les berges du barrage avec les conséquences qui en découlent, réside *de facto* dans le manque de périmètres aménagés pour les cultures de contre-saison en aval. Il devient ainsi difficile voire impossible

⁶ Entretien avec Dripi, une autorité à Salbisgo-Dapoya, novembre 2022.

⁷ Entretien avec Gopou, un cadre de la DREA-COS, novembre 2022.

d'exclure un usager de sa parcelle maraîchère pendant qu'aucune alternative ne lui soit proposée. En rappel, nombre d'entre eux tirent leur subsistance du maraîchage et d'autres activités connexes utilisant le barrage comme principale source d'eau. À cet effet, il n'est pas étonnant de constater que toutes les pratiques agricoles ont un effet pervers sur l'ouvrage et notamment son comblement par les sols fragilisés. Les terres situées en amont du barrage ne doivent pas être en principe exploitées. La situation perdure parce que non seulement les populations sont installées sur les berges en amont du barrage mais aussi du fait qu'il n'existe pas de périmètres modernes aménagés.

Les usagers n'ont pas encore cette habileté à veiller au respect des normes d'occupation autour du barrage. Pour nuancer, cette perpétuation des pratiques, ne relève pas d'une « mauvaise volonté » des usagers. Certains manquent d'informations pour revoir leurs pratiques autour de l'ouvrage.

2.4. Discussion

La coexistence des usages de l'eau pose la question de la légitimité des usagers dans l'exploitation des ressources en eau. Mais, il y a des relations pacifiques entre quelques acteurs du barrage de Salbisgo. Cela ne cache pas pour autant les nombreuses concurrences dans l'exploitation et le partage de l'eau du barrage. Il convient de reconnaître qu'à Saga au Niger, il existe des arrangements sociaux locaux autour de la gestion et de l'exploitation des ressources en eau ; et cela permet de maintenir durablement les liens sociaux préexistants. En effet, les maraîchers, qui, à travers leurs relations de parenté avec les riziculteurs considérés comme les seuls utilisateurs légitimes de l'eau des aménagements, arrivent à avoir aussi accès à la ressource en eau pour faciliter leur production (C. Baron et *al.*, 2008, p. 11). La dynamique actuelle d'exploitation du barrage de Salbisgo laisse entrevoir des conflits d'usages et des relations conflictuelles complexes. Par ailleurs, le système irrigué de la province d'El Hajeb au Maroc est ponctué aussi par des dynamiques conflictuelles qui se sont inscrites dans un intervalle de temps assez long avec des jeux d'acteurs complexes et parfois flous.

Cette communauté présente un construit social non encore immuable c'est-à-dire qui change au gré des intérêts des parties prenantes en vigueur ainsi que des références communautaires à l'œuvre à savoir le social, le territorial, le culturel et l'historique. Cette panoplie de références et la mobilisation « différentielle » des groupes sociaux en situation conflictuelle illustrent les nombreuses recompositions sociales vécues par les communautés d'irrigants des Aït Idir. Ceci illustre également la fragilisation de l'ancrage social et territorial de cette communauté consécutives aux interventions exogènes du Makhzen, du protectorat et de l'État marocain (A. Hmouri et *al.*, 2017, p. 91). Le multi-usage de l'eau à travers des activités parfois concurrentielles comme l'agriculture,

l'élevage, la pêche, constitue un véritable frein à la durabilité des systèmes irrigués et de l'environnement (F. Brondeau, 2009, p. 5).

Conclusion

Somme toute, les comportements des catégories d'usagers gravitant autour du barrage engendrent des compétitions d'accès à l'eau. Chaque acteur étant mû par la recherche de ses propres intérêts, il en résulte inévitablement quelques tensions dans le partage de la ressource. Au demeurant, tant que le barrage était exploité par une seule catégorie d'usagers, il n'y avait pas assez de concurrence dans les prélèvements. Mais, avec l'augmentation des besoins en eau des usagers et la raréfaction de la ressource du fait de la péjoration des conditions climatiques, les points d'eau comme les barrages deviennent des espaces convoités de par la disponibilité de l'eau et les opportunités offertes en termes de production par ces ouvrages hydrauliques. Le barrage de Salbisgo connaît un foisonnement d'usagers venus divers horizons mais avec des objectifs et des intérêts contradictoires. Malgré tout, les usagers entretiennent de bonnes relations les uns avec les autres. Les différentes catégories d'usagers perçoivent à des degrés divers, la concurrence qu'il y a autour du barrage.

Dans l'ensemble, les usagers ne trouvent pas que leurs activités aient des conséquences sur l'ouvrage. Mais en réalité, quand on regarde de plus près les pratiques qui s'opèrent, on se rend bien compte des effets pervers des comportements des différentes catégories d'usagers exploitant les ressources en eau du barrage. Des relations pacifiques au début, l'on tend vers des relations de plus en plus conflictuelles du fait de l'inégal partage de la ressource et des situations d'accaparement constatées chez certaines catégories d'usagers. Ces relations conflictuelles posent les jalons de l'éventualité des conflits d'usages de tout genre dans l'utilisation de la ressource en eau du barrage. Ces conflits, larvés pour certains et véhéments en des cas isolés pour d'autres, ont des causes et des conséquences fort différentes. Les types de conflits observés dépendent en grande partie des relations que les acteurs entretiennent entre eux.

Références bibliographiques

- BARON Catherine et BONNASSIEUX Alain, 2011, *Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages*, in *Monde en Développement*, Vol.39-2011/4-n°156, pp. 17-32.
- BARON Catherine, BONNASSIEUX Alain, MOSSI MAÏGA Illiassou et NGUYEN Geneviève, 2008, *Viabilité des grands périmètres irrigués au Niger. Une analyse en termes de construction des règles et de gouvernance « hybride »*, 2èmes journées de recherche en sciences sociales INRA SFER CIRAD, Lille, France, 17 p.

- BRONDEAU Florence, 2009, *Un grenier pour l'Afrique de l'Ouest ? Enjeux économiques et perspectives de développement dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger (Mali)*, in *Géocarrefour*, Vol.84, N°1-2, pp. 43-53.
- DESCROIX Luc, 2012, *Le bassin-versant : unité de gestion des eaux idéale pour l'Afrique subsaharienne ?* in Julien F(dir.), *La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne : Paradigme occidental, pratiques africaines*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 77-105.
- GANGNERON Fabrice, 2011, *Heurs et malheurs de la gestion communautaire du barrage de Daringa dans la commune de Djougou au Bénin*, in *Mondes en développement*, N°155, pp. 23-36.
- HMOURI Abdellah, BOUZIDI Zhour et KUPER Marcel, 2017, *Révéler ce qui fait communauté dans un système irrigué par l'analyse des dynamiques conflictuelles*, in *Revue Marocaine de Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, Vol.5, N°1, pp. 83-95.
- SABATIER Jean-Luc et RUF Thierry, 1995, *La gestion sociale de l'eau*, in *Infores'eau*, N°6, pp. 9-11.
- TORRE André, KIRAT Thierry, MELOT Romain et VU PHAM Hai, 2016, *Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire*, in *L'Information géographique*, Vol.80, N°4, pp. 8-29.
- VENOT Jean-Philippe et CECCHI Philippe, 2011, *Valeurs d'usage ou performances techniques : comment apprécier le rôle des petits barrages en Afrique subsaharienne ?* In *Cahiers Agriculture*, Vol.20, n°.1-2, pp. 112-117.
- ZERKAOUI Laidia, BENSLIMANE Mehdi, HAMIMED Abderrahmane et KHALDI Abdelkader 2016, *Problématique d'aménagement et conflit d'usage de l'eau en zone de montagne, cas des monts de Beni Chougrane (Nord-ouest Algérien)*, in *Larhyss Journal*, n°26, pp. 209-223.